Envoyé en préfecture le 18/11/2019
Reçu en préfecture le 18/11/2019
ID : 040-214003121-20191115-2019_11_127-DE

VILLE DE TARNOS LANDES

2019-11-127-CAB
nomenclature: 9.4

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

OBJET : MOTION DEMANDANT LE RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF ACTUEL DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE TARNOS

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADE, Maire.

PRÉSENTS
M. LESPADE, Mme NOGARO, Mme DUFAU, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. PERRET	procuration à	M. GONZALES
M. DUBERT	procuration à	M. LESPADE
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme BISBAU	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS

ABSENTS :
Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE, M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30

Envoyé en préfecture le 18/11/2019
Reçu en préfecture le 18/11/2019

ID : 040-214003121-20191115-2019_11_127-DE

2019-11-127-CAB - MOTION DEMANDANT LE RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE TARNOS

Monsieur le Maire expose,

La Gendarmerie exerce une mission de sécurité publique et de police judiciaire. Intervenant exclusivement en zones dites périurbaines et rurales, elle lutte contre les faits de délinquance, elle assure la sécurité des personnes et des biens, participe au renseignement et porte secours et assistance aux personnes en difficulté. Elle est capable aussi de réagir aux crises soudaines et de s'adapter à toutes les situations.

La Gendarmerie est disponible à tout moment, 24h/24, 365 jours par an.

Ces principes énoncés ne peuvent être pleinement opérationnels qu'avec un effectif de gendarmes et du matériel en adéquation avec le nombre d'habitants et la superficie du périmètre de son intervention.

La brigade de gendarmerie de Tarnos couvre les 8 communes du canton du Seignanx, la commune de Saint-Marie-de-Gosse et de Saint-Martin-de-Hinx, soit 202 km² et près de 30 000 habitants.

Elle était jusqu'alors dotée de 24 gendarmes, voire un temps de 25.

La nuit et le week-end, les effectifs - réduits - sont regroupés à Capbreton pour un périmètre d'intervention deux fois plus vaste et une population deux fois plus nombreuse.

Le Gouvernement a annoncé 190 emplois supplémentaires dans la Gendarmerie à l'échelle du pays.

Or, dans les faits, à la brigade de Tarnos, 4 postes d'Officiers et de Sous-officiers sont vacants depuis des semaines, voire, pour certains, des mois, soit près de 17 % de l'effectif. Pire, il semblerait que le poste d'Officier de commandement, vacant depuis deux mois, ne serait pourvu que dans plusieurs mois.

L'augmentation importante de la population du territoire suscite de fait une demande croissante de réponse en matière de sécurité publique et de police judiciaire.

La sous-dotation de la gendarmerie de Tarnos en effectifs et en matériel ne permet plus d'y répondre pleinement.

Ainsi, les délais d'intervention de la brigade sont désormais plus longs, ce dont se plaignent souvent les habitants qui la sollicitent.

La police municipale de Tarnos, avec ses 8 policiers, 1 ASVP et 4 agents assurant la bonne sortie des écoles, renforcés par 2 ASVP en période estivale, exerce ses missions en étroite collaboration avec la Gendarmerie. Hélas, il devient de plus en plus fréquent que pour des faits d'incivilité et de délinquance de jour, elle ne puisse s'appuyer sur la Gendarmerie, en relais de son action de primo-intervenante. De plus en plus régulièrement, la Police municipale est directement sollicitée par le Centre opérationnel de la Gendarmerie de Mont-de-Marsan pour effectuer des interventions, en lieu et place de la Gendarmerie. Il est à noter

Envoyé en préfecture le 18/11/2019
Reçu en préfecture le 18/11/2019

ID : 040-214003121-20191115-2019_11_127-DE

aussi que les Tarnosiens sont de plus en plus nombreux à être orientés vers le poste de Police municipale quand ils souhaitent déposer une main-courante.
Le Conseil municipal de Tarnos ne saurait accepter qu'une fois de plus, l'État se défausse sur la Ville de Tarnos, afin qu'elle supplée à sa défaillance à exercer pleinement les missions qui sont les siennes.

C'est pourquoi, il demande solennellement au Gouvernement d'affecter à la Gendarmerie de Tarnos les effectifs nécessaires à un plein exercice de la mission régalienne de l'État en matière de sécurité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant le nombre important de postes vacants à la brigade de Gendarmerie de Tarnos,

Considérant que la forte croissance de la population sur le périmètre d'intervention de la Gendarmerie de Tarnos,

Considérant que cela exige de fait des sollicitations et réponses croissantes en matière de sécurité publique et de police judiciaire,

Considérant que l'État ne peut se défausser sur la Ville de Tarnos, afin qu'elle supplée à sa défaillance à exercer pleinement les missions qui sont les siennes.

DÉLIBÈRE

DEMANDE à l'État d'assumer pleinement sa mission régalienne en matière de sécurité publique et de police judiciaire, par le remplacement immédiat des 4 postes vacants et la dotation d'effectifs et de matériels supplémentaires à la brigade de gendarmerie de Tarnos,

DEMANDE aux parlementaires landais d'appuyer la demande du Conseil municipal de Tarnos.

Votants : 30
Votes exprimés: 30
Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
Pour extrait certifié conforme
Tarnos, le 15 novembre 2019
Le Maire

MAIRIE DE TARNOS
40 (Landes)